



À St Joseph de Rivière, le 1^{er} juillet 2025

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal,
qui se tiendra le :

LUNDI 07 JUILLET 2025 à 20 heures 30,
en Mairie 2, Place de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

I- INFORMATION :

Décision du Maire prise dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT, en vertu de la délibération de délégations du Maire n°54/2023

- 1- Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes pour la rénovation des toitures des chapelles latérales.

II- DÉLIBÉRATIONS :

- 1- Contrat de prestation de restauration collective – restaurant Forcella ;
- 2- Approbation du règlement intérieur de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne pour le groupe scolaire « Claude Degasperi » ;
- 3- Convention de partenariat et de soutien financier avec le centre social des pays du Guiers pour l'année 2025.
- 4- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Chartreuse dans le cadre d'un accord local ;
- 5- Modification du tableau des effectifs

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments
les meilleurs.

Madame la Maire,
Marylène GUIJARRO

